



COMMUNIQUE DE PRESSE

Appel à projets d'innovation « Routes et Rues » (2018)

huit propositions concrètes innovantes :

**Une communauté routière
engagée
pour
la transition écologique et solidaire**



Direction technique
Infrastructures de transport et matériaux



L'Appel à projets d'innovation « Routes et Rues » est l'un des outils mis en place par le Ministère de la transition écologique et solidaire pour encourager l'innovation en pleine association avec l'Institut des Routes, des Rues et des Infrastructures de Mobilité (IDRRIM)

Situé dans les phases aval de la recherche, il propose aux entreprises des terrains d'expérimentation pour leurs produits innovants. Il leur offre également un programme de test ou de mesures qui permet d'évaluer de manière objective les apports de l'innovation sur un laps de temps relativement court, dont le suivi est assuré par le réseau scientifique et technique du Ministère de la transition écologique et solidaire (CEREMA, IFSTTAR et CETU). La sélection est effectuée par le Comité d'Innovation routes et Rues, qui fait une large place aux représentants des Territoires, acteurs majeurs de l'innovation dans les infrastructures de transport, et aux syndicats professionnels. Il fixe les thèmes annuels de l'appel à projets et sélectionne les lauréats au travers des critères suivants :

- Le caractère innovant de la proposition ; les apports attendus par rapport aux techniques existantes
- L'intérêt économique de l'innovation
- La possibilité d'évaluer les apports du projet lors de l'expérimentation
- Les acquis de nature à crédibiliser l'innovation
- Les caractéristiques de l'expérimentation
- L'évaluation des risques attachés à un possible échec de l'expérimentation et les précautions à prendre pour en limiter les effets.

L'appel à projets est révisé et publié chaque année. Les propositions des entreprises sont sélectionnées par un Comité d'innovation routes et rues (CIRR), présidé par le chef de la MARRN, et les plus pertinentes expérimentées sur des chantiers ouverts par des maîtres d'ouvrage publics, DIR ou collectivités.

Pour la session 2018, le CIRR s'est réuni le 1^{er} juin. Onze propositions étaient présentées. Sur avis du Comité d'Innovation routes et Rues, la Directrice des infrastructures de transport a retenu huit lauréats, pour leur caractère innovant et leur intérêt potentiel :

- **Protection et renforcement de buse métallique de tout diamètre (S&P Reinforcement France – Gautier - Cofex Méditerranée – Idetec)**

Le procédé consiste à renforcer les buses métalliques par un mortier projeté, connecté au métal par des goujons et armé par un treillis en fibre de carbone, puis à projeter un mortier, créant ainsi une coque composite. L'objectif est de disposer d'une technique de renforcement in-situ de longue durée (treillis en fibre de carbone), et surtout de faible épaisseur pour conserver le gabarit de la buse, tout en mettant en œuvre des techniques classiques. Le parc des buses métalliques est conséquent sur tous les réseaux routiers. Cette solution technique répond à un besoin de tous les gestionnaires de réseaux routiers.